

Fin d'année fiscale FY22 : SOITEC au plus haut ! L'heure du bilan concernant la politique sociale...

Alors que notre entreprise va communiquer des résultats records une nouvelle fois cette année et que nous nous activons tous pour atteindre les objectifs très ambitieux fixés par nos dirigeants, une question se pose à quelques semaines de la clôture de notre année fiscale FY22 (31/3/22) : **la politique sociale globale de notre entreprise est-elle en phase avec sa santé économique, une conjoncture macroéconomique particulièrement difficile pour les salariés et l'engagement quotidien de ces derniers ?**



Augmenter les salaires c'est possible et c'est maintenant !

Depuis le 1 janvier 2021, le **SMIC** a été revalorisé trois fois à cause de l'inflation actuelle significative ce qui a conduit à une augmentation totale de celui-ci de **+4,1%**. Nous rappelons que le SMIC est le salaire minimum en France pour les personnes n'ayant **aucune qualification**. Avant la revalorisation dérisoire de nos grilles internes (+1,5%) au 1er janvier 2022 qui a consisté à mettre « un pansement sur une jambe de bois » [la preuve [ici](#)], les minima pour les salariés jusqu'au niveau 3 inclus étaient en dessous du SMIC (1603 euros brut) ! **Cette situation est complètement indécente** dans une entreprise où on demande à l'ensemble des salariés de se former & de former pour accroître leur productivité et donc la rentabilité de l'entreprise. La politique de rémunération actuelle (100% au mérite) est un non-sens alors que **notre direction ne garantit pas un plancher au niveau de l'inflation pour ses salariés** dans une période d'explosion des prix sur les biens de première nécessité, sur l'énergie et dans un nouveau contexte géopolitique instable qui ne va faire qu'exacerber **la tendance haussière de l'inflation**. Cette dernière vient de bondir en février à **+3,6% !!!** **C'est pourquoi la répartition de la richesse que nous créons et les salaires doivent être nos priorités.**

Partout en France, des entreprises tiennent enfin compte de la dégradation du pouvoir d'achat de leurs salariés en revalorisant significativement TOUS les salaires avec des mesures fortes. Ce fut le cas, par exemple, chez ST Micro (+3% d'augmentation générale hors NAO) en octobre dernier. Ailleurs la colère gronde et les conflits sociaux se multiplient...

La productivité augmente, les conditions de travail se dégradent et nos dirigeants regardent ailleurs...

Nous rappelons qu'**en juin dernier de nombreux salariés se sont mobilisés** en débrayant pendant les NAO pour leurs conditions de travail, pour leur reconnaissance et leur pouvoir d'achat. Le mouvement a été suspendu après, entre autres, **l'engagement de la direction à améliorer rapidement les conditions de travail** décriées par les salariés de la production en particulier. **Huit mois plus tard (...), aucune action concrète d'ampleur n'a été initiée et aucun plan d'action n'a été mis en place** malgré nos relances répétées. Alors que des salariés et des élus se sont investis pour leurs collègues en formalisant leurs difficultés et en proposant des solutions, **le silence insupportable de la direction ne peut être aujourd'hui interprété que comme du mépris.**

L'amélioration des conditions de travail de TOUS les salariés n'est pas une option. Ainsi nous devrions avoir une réelle négociation et des moyens associés pour l'amélioration de **la Qualité de Vie au Travail (QVT)** sachant que, de l'avis de tous les partis (direction et organisations syndicales), l'accord précédent a été un véritable échec. Pour rappel, la CGT SOITEC ne l'avait pas signé. La renégociation qui débute doit permettre d'aller beaucoup plus loin en faveur des salariés...



... et l'heure de la MOBILISATION ?!!

Lors des discussions concernant l'accord **Aménagement et Réduction du Temps de Travail (ARTT) « cœur de production »**, la **CGT SOITEC** a **puissé des revendications fortes** qui vont bien au-delà du temps d'habillage/déshabillage porté par le syndicat FO SOITEC. Bien entendu, nous n'hésiterons pas à dénoncer l'accord en place avec nos collègues de ce syndicat, si la direction ne nous entend pas. **Nos demandes, issues des consultations des salariés, sont les suivantes :**

- *augmentation des primes d'équipe*
- *abandon du badgeage des pauses pour les opérateurs au même titre que l'ensemble des autres salariés de SOITEC. Idem pour la pause méridienne des admins. **Stop à l'infantilisation et à la déresponsabilisation !***
- *augmentation des jours de RTT en compensation du temps réel d'habillage/déshabillage*



Nous demandons également à la direction dans le cadre de ces accords **ARTT « admins/non cadres »** et **« ingénieurs/cadres »** :

- *l'application effective de l'accord télétravail, à savoir sans restriction arbitraire du top management, avec la possibilité d'étendre le périmètre de manière expérimentale aux salariés du support de production afin, par exemple, de leur permettre de travailler sur leurs projets.*
- *Accroître progressivement le nombre de jours RTT des ingénieurs/cadres pour reconnaître leur travail réel : +1 jour RTT/an sur quatre ans*



Aujourd'hui notre message est clair : **nous demandons dès à présent l'ouverture d'une négociation concernant le pouvoir d'achat et les conditions de travail de tous les salariés de cette entreprise**. Pour l'ensemble des raisons évoquées dans ce tract, nous n'attendrons pas les NAO de juin pour créer les conditions qui s'imposent afin de négocier avec la direction. Nous demandons des mesures concrètes et financières. **Si aucun accord n'est trouvé AVANT LE 15 MARS nous appellerons l'ensemble des salariés à se mobiliser pour se faire entendre**. En tant que salariés, le seul pouvoir réel qui est entre nos mains, est l'élévation du « rapport de force » par le collectif. De leur côté, les membres du Comex l'ont d'ailleurs très bien compris et l'utilisent actuellement à dessein vis-à-vis de notre Conseil d'Administration... (cf. ci-dessous).

Pour connaître en temps réel les informations sociales et économiques de l'entreprise, il te suffit de rejoindre notre **communauté CURRENTS CGT SOITEC** (près de 450 membres). Les dernières NEWS :



- comme nous l'avons évoqué dans [notre dernier tract](#), les élus du CSE disposent de prérogatives mobilisables dans le cas d'une grave **crise de gouvernance** comme celle que nous vivons depuis plusieurs semaines à Soitec. Ainsi les élus CGT SOITEC ont ainsi pu échanger avec les élus des autres organisations syndicales et nous avons envoyé un courrier à l'ensemble des membres du COMEX et à Paul Boudre. **La réunion avec nos dirigeants aura lieu le vendredi 4 mars** et nous en profiterons pour rappeler à chacun ses responsabilités, que ce soit en termes de gouvernance mais aussi de politique sociale. **LIEN du POST contenant notre courrier adressé au COMEX et à notre DG : [ici](#)**
- **EUROPEAN CHIPS ACT** : l'analyse de la CGT SOITEC concernant le dernier plan d'investissement de la Commission Européenne pour notre filière. **LIEN du POST : [ici](#)**

"Ceux qui luttent, ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu". Berthold Brecht

Vos élus CGT SOITEC, le 26 février 2022